



Succession apres deces de mon epoux

Par **ray 2014**, le **24/05/2018** à **13:49**

bonjour mon mari vient de s'acheter une maison avec son argent provenant de la vente de la maison de sa mere il m'a designe comme legataire universelle mais a une fille d'un premier mariage a qui reviendra cette maison (dans l'acte d'achat il est presise d'ou provient l'argent merci

Par **amajuris**, le **24/05/2018** à **21:02**

bonjour,
cette maison achetée avec l'argent de la succession de la mère de votre mari, est un bien propre à votre mari mais en cas de décès de votre mari, vous hériterez du patrimoine de votre mari avec sa fille qui est un héritier réservataire de son père.
la solution dans votre situation serait une donation au dernier vivant de l'usufruit de tous les biens meubles et immeubles du conjoint décédé.
car la fille de votre mari n'aurait que la nue propriété et vous l'usufruit.
voyez un notaire.
salutations